



# Mira-Baï Ghatradyal-Mahesh, Professeure de Hatha-yoga

Parrainée par le CRCFI

Ass Loi 1901 reconnue d'utilité publique  
Décret du 18/07/03 sous le n°INTA0300156D

Yoga Studio Paris Rive Gauche  
50 rue Vaneau 75007 Paris

miramahesh.yoga@gmail.com – 06 12 32 43 97

## Atelier de yoga du samedi matin en présentiel Saison 2022/2023

Toujours dans la continuité de la tradition du yoga traditionnel indien, tel qu'il était enseigné par Shri Mahesh, Mira-Baï Ghatradyal Mahesh animera un atelier de yoga ouvert à tous.



Pratique de posture, travail du souffle, yoga nidra, méditation, le samedi matin de **9h30 à 12h00** aux dates suivantes :

**15 octobre 2022**

**19 novembre 2022**

**3 décembre 2022**

**7 janvier 2023**

**11 février 2023,**

**25 mars 2023,**

**13 mai 2023,**

**17 juin 2023**

Merci de vous pré-inscrire à l'avance, nombre de places limité.

Lieu : 50 rue Vaneau 75007 Paris (porte n°3 - 1<sup>ère</sup> porte à gauche dans la cour). Code porte : 21A65

Règlement : Les règlements peuvent s'effectuer par chèque ou par virement, dans ce dernier cas merci de m'adresser la copie du virement pour validation de votre inscription et de bien identifier le libellé de votre virement avec votre nom et le type de forfait réglé (cf RIB : <https://www.crcfi-yoga-vie.com/tous-les-cours/atelier-de-yoga-du-samedi-matin-saison-2021-2022/>).



## Atelier de yoga du samedi matin en présentiel - bulletin d'inscription

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Mobile : ..... Mail : .....

Adhérent au CRCFI :

Tarif de la séance à l'unité : 50 euros

Forfait pour les 8 séances : 360 euros

Non Adhérent au CRCFI :

Tarif de la séance à l'unité : 65 euros

Forfait pour les 8 séances : 460 euros

Règlement à l'unité : nombre de séance ..... x (50 € ou 65 €) ..... = .....

Précisez les dates pour les séances à l'unité : .....

Etablir le règlement à l'ordre Mira-Baï Mahesh-Ghatradyal, N° SIRET: 508 10889 10013  
Adhérente d'un organisme de gestion agréée, est apte à percevoir les règlements par chèque.